ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche, 25 novembre 1900 (5 Frimaire An 109 de la République), 329e jour de l'année, 48e jour de la lune.

Lever du Soleil à 7 h. 25, coucher à 4 h. 08.

Lever de la lune à 1 h. 08 matin, coucher à 7 h. 04 soir.

BULLETIN METÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 24 novembre :

Baromètre à 2 heures du soir : 754 m m (pluie ou neige).

Baisse depuis la veille : 2 m m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 2° au-dessous, à 2 heures de l'après-midi : 6° au-dessus.

Température du jour : Clair.

Direction et force du vent : Sud, faible.

Temps probable pour dimanche : Beau.

Lire à la 2e page :

Fédération syndicale de l'industrie textile du Nord.

La coopérative « La Paix » a vendu plus de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des pains bandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Descente du Parquet. — M. Brosson, juge d'instruction et M. Montaigne, greffier, sont descendus hier matin, à Roubaix, vers 8 heures.

Avec eux se trouvait François Regnier, demeurant rue des Longues-Haies, 175, qui le 16 novembre dernier, A. Brise trois côtes à Mme Jaupe, demeurant rue de la Plan-Neuve.

Un gardien de la paix était entre deux gendarmes.

— M. Brosson s'est rendu à l'Hôtel-Dieu où il a interrogé Vermeiro Octave et Jeanne Gobillard, puis ensuite Henri Dupuis, tous trois victimes du drame de vitriol qui eut lieu le 6 octobre dernier, rue du Grand-Chemin.

La Jeanne, Jeanne Vandenbilcke, n'a pas été autorisée.

Le Dupuis a regagné Lille par le train de 10 h.

Vol de beurre. — Hier matin, vers 6 h., Mme Flot, rue Coquelin, rue Toulouse, marchande de lait et de beurre, a été victime d'un vol : une motte de beurre pesant 2 kil. a disparu dans un panier, et un tablier en toile bleue a été volé. Le surin a voiture, rue de Valmont, l'emportait quelle allait livrer à la laiterie.

Il y a environ quinze jours, au même endroit, à la même heure, un panier de beurre a également disparu.

Le voleur doit être un individu qui sort du lycée en face de la rue de la Gare.

Plainte a été déposée au commissariat.

Le banquet de la Grande-Harmonie. — Ce banquet, offert à Mlle Pécher, qui prête actuellement le drapeau de la Grande-Harmonie, aura lieu dimanche.

Vol d'un courrier. — Samedi matin, entre 7 et 8 h. 30, des malfaiteurs ont enlevé, rue Mouchon, à M. Lauchemez, 16 ans, livreur, le sac à dépêches qui avait été déposé dans la boîte de la Grande-Poste.

Ce sac, qui est large et contre la porte, qui ne ferme pas à clé, et la porte de la boîte aux lettres est ouverte pour le va et vient du public.

Une enquête a été ouverte au commissariat du quartier.

Un vieillard contrariété. — Le service de la Sûreté a été prévenu hier par cette contrariété, le vieillard, âgé de soixante-trois ans, demeurant rue de la Barre, 17, a disparu depuis le 15 août dernier, pour [illegible]

Chute malheureuse. — Le nommé Théodore Jacques, âgé de 60 ans, débourreur, demeurant rue Christophe Colomb, qui travaillait, a été victime d'un malheureuse chute. Il a reçu quelques contusions, qui n'ont pas nécessité l'arrêt de travail.

Blessé à la tête. — Un ouvrier tisseur, le nommé Ernest Pierre, âgé de 17 ans, demeurant rue de Lille, cour Marc, a reçu sur la tête un coup de cette tabatière.

Le docteur Bernard a constaté une plaie dont il a prescrit la nécessité d'admission du blessé à l'hôpital.

Décrassé à l'Iperots. — Aujourd'hui dimanche 25 novembre, jusqu'au crépuscule, Jean-Baptiste Vallart, conseiller municipal, 35, Grande-Rue, fera décrasser ses moutons par Pistoquette.

Guerre de la Boucage de pain et du Prêt du couchage. — C'est aujourd'hui que s'ouvre la grande souscription à un franc pour les soldats [illegible] les [illegible] qui seront dans les [illegible] et [illegible] les donnent le détail.

Le public comprendra la triste situation faite à la classe laborieuse, par ce [illegible] que nous [illegible] hier, par ses nombreuses souscriptions, en achetant les plus possible des listes et semir [illegible].

Dons reçus : De M. Hammart Leclercq, place Rossée aux Chiens, [illegible] de Mme veuve Graux Bernard, [illegible] de chaussettes laine pour hommes, de la Société [illegible], rue du Grenier, [illegible] Vieux Cœur.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Hippodrome de Roubaix. — Dimanche 25 novembre, représentation extraordinaire à 2 heures précises, avec le concours de Mlle Lebrun, [illegible] chanteuse d'opérette, Mlle Nella, [illegible] chanteuse d'opérette, M. Bricot, diseur, M. Gillet, ténor, M. Harman, [illegible], [illegible] comique marque.

Les [illegible] de CORNEVILLE, opérette en [illegible] actes et [illegible] tableaux, mus que de [illegible] Planquette.

M. Parma remplira le rôle de Gaspard qu'il a créé [illegible] fois au théâtre des Folies-Dramatiques de Paris.

Prix des places : loges, 4 fr., pourtours, fauteuils, premières galeries, 1 fr., deuxièmes galeries, 0 fr. 50.

Théâtre Convert. — Dimanche 25 novembre, bureau à 2 h., rideau à 3 heures.

Les [illegible] GOSSELIN, grand drame à grand spectacle en deux parties, cinq actes et huit tableaux de M. Pierre Decourcelle.

Cette pièce, d'un intérêt si palpitant, sera montée avec la mise en scène tout à fait [illegible] à celle de Paris.

Décors nouveaux. Cascade d'eau véritable, etc., etc.

En résumé, la direction assure que cette pièce sera jouée comme elle ne l'a jamais été à Roubaix. Le spectacle sera terminé par L'AMOUR MOUILLÉ, opérette en trois actes.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Assemblée générale

La Section roubaisienne se réunira en assemblée générale, mercredi prochain, 28 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Causerie par le citoyen AVO VAN WAEREBEKE.

COMITÉ EXÉCUTIF. — Le Comité Exécutif se réunira mardi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, à « la Paix. »

Œuvre de bienfaisance. — Dimanche 2 décembre prochain, à 6 h. du soir, estaminet A. Mansart, rue de l'Epeule, 77, Grande-Salle vocale et instrumentale donnée par le groupe d'études sociales de l'Epeule, au bénéfice des vieillards infirmes. Brillante tombola.

Les membres du Parti sont priés d'y assister.

CONFÉRENCE SUR LA TUBERCULOSE. — Aujourd'hui dimanche, à 4 heures du soir, salle Wilfart, Grande-Rue, conférence par le citoyen DUPRE, docteur en médecine.

Sujet traité : La Tuberculose.

MOUVEMENT SYNDICAL

Au syndicat des tramways. — Comme nous l'avons annoncé, la réunion du syndicat des employés des tramways a eu lieu hier soir à 10 heures, rue Pellart, 72, au siège du syndicat.

Les employés ont élaboré un projet de revendications et nommé des délégués qui iront demain matin à 10 heures les soumettre à M. le directeur.

Ils espèrent que satisfaction leur sera donnée, car, disent-ils, leurs réclamations n'ont rien d'exagéré.

Chez les ferblantiers, zingueurs, couvreurs. — Les membres de la chambre syndicale des ouvriers ferblantiers, zingueurs, plombiers et couvreurs, désirant faire partie du banquet fraternel qui aura lieu à l'occasion de la Ste-Loi, au local le dédeccm re prochain, sont priés de se faire inscrire le lundi 26 novembre au plus tard et de se réunir le mercredi 28 à 8 heures pour prendre les dernières dispositions à cet effet, et verser la cotisation qui est fixée à 3 francs.

Les avantages de LA NOUVELLE MAISON et la loyauté de ses opérations ont rendu et continuent à rendre de services qui ont été appréciés dans toutes les classes de la société, son organisation particulière permet de vendre tous les articles aux mêmes prix qu'au comptant.

Pour les conditions voir aux annonces.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, [illegible] extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 200, rue des Arts, Roubaix.

Cadeaux pour fêtes. — Le magasin le plus recommandé pour son choix et ses prix exceptionnels est « A L'ORPHELINE », [illegible] Maison Lagrose Frères, Fribourg.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 24 novembre

NAISSANCES. — Charles Delerue, rue Solférino, 19. — Hélène Masure, rue Lamartine, 19. — Eugène Dupuis, rue Nationale, 184. — Georgette Dupuis, rue Nationale, 184. — Clément Lemaire, rue Jeanne d'Arc, 9. — Marcel Lemaire, rue Jeanne d'Arc, 9. — Jeanne Bernard, rue Pellart, 72. — Jeanne Lecoq, rue Pellart, 72. — Jeanne Lecoq, rue Pellart, 72. — Jeanne Lecoq